

La famille comme objet historique en histoire moderne et contemporaine

Jean-Philippe Luis

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Luis. La famille comme objet historique en histoire moderne et contemporaine. Pascale Auraix-Jonchière. Balzac et consorts : Scénographies familiales des conflits historiques dans le roman du XIXème siècle, BRILL RODOPI, pp.17-34, 2015, 978-90-04-21792-8. <hal-01318850>

HAL Id: hal-01318850

<https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01318850>

Submitted on 20 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Philippe Luis – Université Blaise Pascal, CHEC

La famille comme objet historique en histoire moderne et contemporaine

L'histoire de la famille : un enjeu historiographique

Jusqu'aux années 1960, la famille ne constituait pas un objet d'étude autonome dans les travaux historiques. Les *Annales E. S. C.*, qui représentaient alors l'avant-garde de la recherche, n'ont ainsi publié que quelques rares articles portant sur des histoires familiales jusqu'à la fin des années 1950. Travailler sur la famille avait un relent conservateur, lié à l'héritage des travaux de Frédéric Le Play et au pétainisme. Le changement qui intervint par la suite fut le fruit de la conjonction de trois mouvements. Le premier est celui du développement de la démographie historique qui aborde très tôt la question des comportements familiaux en la reliant aux dynamiques sociales¹. Le deuxième est celui qui a conduit à ce que l'on a appelé dans les années 1970 l'histoire des mentalités, et qui s'intéresse à l'enfant ou à la femme. Philippe Ariès, qui en fut l'un des précurseurs avec son célèbre *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, illustre parfaitement cette évolution. En partant de la démographie historique, il s'est intéressé à l'histoire de l'enfance, et donc de la place de l'enfant dans la famille, en croisant les sources démographiques qu'il connaissait bien, avec des sources littéraires et iconographiques². Quant à l'intérêt pour les femmes dans la cellule familiale, il est à replacer dans l'émergence du mouvement féministe durant les années 1960 dans le monde occidental. Enfin, le troisième mouvement est aussi relié aux thèmes porteurs de ce que l'on peut désigner sommairement comme l'esprit de mai 1968. Le rejet de la société de consommation conduit à se pencher sur les sociétés rurales traditionnelles, d'où la mode

¹ Voir notamment Marcel Bressard, « Mobilité sociale et dimension de la famille », *Annales de démographie historique*, n° 3, 1950, p. 533-566.

² Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.

des enquêtes ethnographiques, des ouvrages sur la vie quotidienne, mode se traduisant par d'étonnants succès de librairie et de cinéma, tels *Le Cheval d'orgueil* de Pierre Jacez-Hélias³ ou le beau film *L'Arbre aux sabots* d'Ermanno Olmi, qui décrivait le quotidien de quatre familles de métayers de la région de Bergame⁴. L'empilement de ces enquêtes finit par trouver vite ses limites, mais une célèbre synthèse, celle d'Eugen Weber, publiée aux États-Unis en 1976 et traduite en France en 1983, permettait de faire émerger un monde rural français encore largement marqué, jusqu'aux années 1870, par des comportements traditionnels qui n'avaient guère changé depuis l'Ancien Régime. Le cadre de la vie sociale de la France rurale décrite par Weber reste celui de communautés locales constituées d'un ensemble de familles patriarcales. Le mariage en est la meilleure preuve car l'endogamie sociale et villageoise domine largement. On ne se mariait pas avec une personne, mais « dans une famille », et des dictons rappelaient la nécessité de choisir une épouse dans une famille du village ou, pour le moins, dans une famille connue : « celui qui se marie loin des siens trahit ou sera trahi ». La famille était l'unité de production de base et le service de la parenté un devoir qui s'imposait à tout un chacun⁵. L'endogamie n'était d'ailleurs pas le privilège de la paysannerie mais a caractérisé longtemps, au moins jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle, l'ensemble du corps social.

Ce rapide parcours rappelle que l'histoire de la famille, objet d'étude nouveau, restait circonscrite, jusqu'au début des années 1980, à la sphère du privé, et était éloignée en particulier de toute réflexion sur le pouvoir en général, c'est-à-dire sur la distribution, la répartition et la légitimité du pouvoir. En 1986 encore, dans un ouvrage destiné aux agrégatifs d'histoire qui devaient traiter la question « Les Français et la France (1859-1899) », les quelques pages consacrées à la famille étaient intitulées : « le relâchement du carcan familial » et se situaient dans la

³ Écrit en breton et traduit et publié en français en 1975 chez Plon, dans la prestigieuse collection Terre humaine, cet ouvrage austère a été vendu à plus de 500 000 exemplaires et traduit en 18 langues, puis porté à l'écran par Claude Chabrol.

⁴ Ce film obtint la palme d'or au festival de Cannes en 1978.

⁵ Eugen Weber, *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, chap. XI.

partie consacrée à « L'existence quotidienne, tradition et modernité »⁶. Un an plus tard paraissait aux Éditions du Seuil le volume de l'*Histoire de la vie privée* consacré au XIX^e siècle et dirigé par Michelle Perrot. Le tiers de l'ouvrage était consacré à la famille.

Les années 1970 avaient toutefois commencé à esquisser un tournant dans l'histoire de la famille quand quelques historiens puisaient leur inspiration dans les méthodes des anthropologues, tout en ne se limitant plus aux enquêtes ethnologiques. Ces années correspondent à l'essor des travaux sur la famille dans les *Annales E. S. C.* Une analyse systématique d'autres revues historiques (*La Revue historique*, *Histoire rurale*, *Annales de démographie historique*) enregistre le même mouvement avec un décalage de quelques années⁷. Le double numéro des *Annales* publié en 1972 et intitulé *Famille et société* peut être considéré comme fondateur. De manière très révélatrice, le premier volume de la remarquable *Histoire de la famille*, publiée en 1986, est rédigé par Claude Lévi-Strauss⁸. La nouveauté se situe dans le fait de sortir l'étude de la famille de la sphère du privé pour essayer de repérer comment les structures des familles jouent un rôle qui peut être essentiel dans l'organisation sociale globale. L'histoire de la famille commence à mener ainsi à l'histoire sociale. Les antiquisants et les médiévistes, en particulier Georges Duby, ont été précurseurs et, pour les périodes postérieures, l'ouvrage de Jean-Louis Flandrin, *Famille, parenté maison sexualité dans l'ancienne société*, publié en 1976, est resté pendant longtemps isolé. Grâce à ces travaux, on découvrirait le rôle fondamental du lignage, de la lignée, de la maison, du clan et l'on glissait ainsi vers une histoire sociale du politique.

Les deux dernières décennies du XX^e siècle ont conforté la place de la famille dans les études historiques mais une double évolution est

⁶ Jacques Valette, Alfred Wahl, *Les Français et la France (1859-1899)*, Paris, Sedes, 1986, t. I, p. 79-82.

⁷ Patrice Bourdelais, Vincent Gourdon, « L'histoire de la famille dans les revues françaises (1960-1995) : la prégnance de l'anthropologie », *Annales de démographie historique*, n° 2, 2000, p. 5-48. Cet article qui compare cinq grandes revues est indispensable pour comprendre l'évolution des travaux sur la famille à partir des années 1960.

⁸ C'est le tome III de cette collection qui correspond à la période qui nous intéresse ici : André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen, Françoise Zonabend, *Histoire de la famille*, Paris, Armand Colin, t. III : *Le choc des modernités*, 1986.

apparue. Les spécialistes de la famille ont rompu avec une rigidité anthropologique d'inspiration structuraliste qui avait tendance à décrire des mondes antérieurs à l'industrialisation soumis à des schémas généraux de reproduction. « Aux classifications universelles ont succédé des observations situées ; aux scénarios multiséculaires, parfois conçus à l'échelle d'un continent, se sont substitués des résultats locaux⁹ ». Cette inflexion n'est pas générale, et la rigidité anthropologique trouve encore longtemps des partisans, comme le montre le succès de *L'Invention de l'Europe* d'Emmanuel Todd¹⁰. Toutefois, de plus en plus de travaux portent leur attention sur l'usage, l'adaptation, parfois l'instrumentalisation que font les acteurs des normes institutionnelles ou coutumières. Ces normes ne sont pas intégrées mécaniquement par les acteurs, mais elles constituent une réalité historique construite. L'autre évolution est celle des historiens qui, à partir d'une histoire sociale, voire d'une histoire politique, en viennent à l'histoire de la famille. La micro-histoire, qui naît en histoire moderne, et la théorie des réseaux sociaux, qui vient de la sociologie, ont été les deux voies principales conduisant à cette évolution.

L'histoire de la famille a été revalorisée ou plutôt perçue sous un angle neuf au travers de l'histoire de l'État. Des grands livres comme celui de Sharon Kettering sur les intendants ou de Daniel Dessert sur le clan Colbert, ont montré l'importance de la famille élargie, de la maison, de la lignée et du lignage dans les logiques de pouvoir et dans les mécanismes de promotion et de contrôle social. La famille y apparaît comme une clé pour comprendre la société d'Ancien Régime et ses élites. On découvre un État qui n'est pas tout puissant, mais un État aux forces humaines et financières limitées, dont la tâche principale est d'obtenir ce qu'il souhaite, à savoir de l'argent et des hommes pour l'armée, grâce à une négociation permanente avec les élites locales et les grands corps. L'intendant qui accomplit bien sa mission est celui qui sait

⁹ Paul-André Rosental, « Les liens familiaux, forme historique ? », *Annales de démographie historique*, n° 2, 2000, p. 49-81, p. 71.

¹⁰ Paris, Éditions du Seuil, 1990.

jouer de la concurrence entre les différents clans qui structuraient la société à l'échelle locale pour obtenir ce que le roi désire¹¹.

L'évolution a été assez longue à s'imposer dans l'historiographie sur la France, les historiens français ayant probablement du mal à s'extraire d'une vision toquevillienne de l'État d'Ancien Régime. Le mouvement a été beaucoup plus rapide chez les modernistes spécialistes des monarchies hispaniques. En effet, par plusieurs voies, par celles de l'histoire de l'État et de la fonction publique, par celles du droit et des sciences politiques, par celle de l'analyse micro-historique, nous arrivons au même résultat qui bouleverse totalement notre perception de l'État et de la société sous l'Ancien Régime et qui place la famille au cœur du processus de légitimation et de répartition du pouvoir. J'ai évoqué ailleurs¹² comment un programme prosopographique né à la fin des années 1970, le programme Fichoz, qui visait à élaborer un fichier de la haute administration espagnole au XVIII^e siècle avec des prolongements en aval et en amont, avait conduit, au milieu des années 1990, vers la famille¹³. En effet, les logiques de nomination à la haute fonction publique ne parvenaient pas à s'expliquer de manière convaincante. Pour sortir de l'impasse, a émergé l'idée de croiser le fichier administration avec un fichier de généalogie, ce qui a permis d'éclairer de très nombreux points et de comprendre bien des comportements observés chez les élites administratives. Les solidarités familiales s'avéraient particulièrement opérantes, verticalement mais aussi horizontalement. En d'autres termes, on découvrait la famille derrière l'État et l'administration, la lecture du lien se faisant de manière privilégiée grâce à la théorie des réseaux sociaux¹⁴. Cette évolution de l'histoire sociale du politique rejoint

¹¹ Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984 ; Sharon Kettering, *Patrons, Brokers and Clients in 17th Century France*, Oxford University Press, 1986.

¹² Jean-Philippe Luis, « Les trois temps de l'histoire des élites à l'époque moderne et contemporaine », dans Mireille Cebeillac et Laurent Lamoine, *Les Élites et leurs facettes*, Rome - Clermont-Ferrand, Collection de l'École Française de Rome, 2003, p. 37-49.

¹³ Jean-Pierre Dedieu, « Les grandes bases de données. Une nouvelle approche de l'histoire sociale. Le système FICHOZ », *História. Revista da Faculdade de letras* (Universidade do Porto), III^e série, vol. 5, 2005, p. 99-112.

¹⁴ Jean-Pierre Dedieu et Zacharias Moutoukias, « Approche de la théorie des

depuis les années 1990 l'intérêt que les historiens de la famille ont commencé à manifester pour la théorie des réseaux sociaux¹⁵.

Cette tendance à relier histoire de la famille et histoire des pouvoirs s'est trouvée confortée à partir des années 1990 par l'histoire culturelle du politique, l'histoire des représentations, qui affiche un intérêt renouvelé pour les sources littéraires¹⁶. L'ouvrage pionnier de Lynn Hunt sur le roman familial pendant la Révolution française en est le témoignage¹⁷.

L'histoire de la famille a rencontré un succès important dans le monde hispanique et elle est même l'objet unique de recherches d'un centre de recherches de l'université de Murcie depuis les années 1980¹⁸. Ce monde hispanique, qui est mon terrain d'étude privilégié, fournit un remarquable exemple de la fécondité de la mise en relation entre famille et pouvoir politique. Pour l'Ancien Régime, c'est en fait toute la logique de distribution et de répartition du pouvoir qui a été reconsidérée et qui peut être étendue, avec des nuances, à une grande partie des sociétés européennes.

Pouvoirs et familles dans le monde hispanique sous l'Ancien Régime

Le changement de perspective qui s'est imposé dans l'étude des pouvoirs dans les sociétés européennes d'Ancien Régime est majeur. Ces

réseaux sociaux », dans *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, dir. Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 7-30.

¹⁵ *Annales de démographie historique*, 2005-1 : *Histoire de la famille et réseaux sociaux*. Dans ce numéro, voir en particulier : Claire Lemerrier, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », p. 7-31.

¹⁶ Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997. Un exemple emblématique : Roger Chartier, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.

¹⁷ Lynn Hunt, *Le Roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995.

¹⁸ Francisco Chacón Jiménez, Juan Hernández Franco, *Espacios sociales, universos familiares. La familia en la historiografía española*, Universidad de Murcia, 2007.

dernières ne sont plus à considérer sous l'angle d'une préhistoire des sociétés individualistes qui sont les nôtres, structurées encore autour d'un État puissant. Il est probablement excessif de parler de sociétés radicalement holistes, pour reprendre le vocabulaire forgé par les sociologues, mais il n'en reste pas moins que la logique profonde de ces sociétés n'est pas individualiste et que « la pleine compréhension de l'individu passe ici par la connaissance du groupe auquel il appartient et au sein duquel il agit¹⁹ ». La société d'Ancien Régime n'était en effet pas une somme d'individus mais un ensemble complexe et pluriel de corps sociaux différents (ordres, seigneuries, communautés villageoises, corporations, familles...) qui étaient autant d'acteurs collectifs de la vie politico-sociale. Chacun de ces corps était reconnu juridiquement et organisé autour de règles définies par la coutume ou par une pluralité de règlements juridiques. Les relations sociales étaient donc aussi des relations politiques, au sens « de tout ce qui touche au gouvernement d'un groupe humain et au rapport des groupes entre eux²⁰ ». Par conséquent, il n'existait pas d'espace autonome du politique, le pouvoir politique pouvant être en grande partie considéré comme un phénomène social et le discours politique reflétant une identité entre État et société civile. Dans le monde anglo-saxon ou dans la monarchie française, la naissance d'une opinion publique, l'ouverture d'une « sphère publique bourgeoise²¹ », pour reprendre l'expression forgée par Jürgen Habermas, n'a pas encore fait disparaître cette réalité.

Dans le monde hispanique, le lien social entre les individus, quel que soit le corps auquel ils appartenaient, « n'était pas le produit d'une adhésion libre et révocable », mais constituait des « liens structurants qui comportaient des règles de fonctionnement strictes²² ». Ces règles diffé-

¹⁹ François-Xavier Guerra, « Pour une nouvelle histoire politique : acteurs sociaux et acteurs politiques », dans *Structures et cultures des sociétés ibéro-américaines, au-delà du modèle socio-économique*, Paris, CNRS Édition, 1990, p. 245-260, ici p. 248.

²⁰ *Ibid.*, p. 257.

²¹ Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.

²² José María Imizcoz, « Communauté, réseau social, élites. L'armature sociale de l'Ancien Régime », dans Juan Luis Castellano, Jean-Pierre Dedieu, *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du CNRS, 1998, p. 31-66, ici p. 40-41.

raient en fonction des corps qui leur servaient de cadre de fonctionnement et comportaient des droits et des devoirs réciproques. Ces liens étaient souvent inégalitaires, conçus dans une société et dans des corps inégalitaires et hiérarchisés. Les solidarités de la parenté constituaient les relations interpersonnelles les plus nombreuses et les plus évidentes. Elles étaient le fondement de la vie sociale et le service de cette parenté apparaissait comme le devoir le plus naturel, le premier auquel tout un chacun devait se plier. Les contemporains l'étendaient jusqu'au quatrième degré ecclésiastique et les études de cas montrent des solidarités jusqu'au troisième degré²³. La parenté allait toutefois bien au-delà de la consanguinité pour désigner « l'ensemble de tout type de parents », c'est-à-dire aussi la parenté par alliance ou affinité. La famille était un concept qui recouvrait plusieurs réalités. D'après le *Diccionario de la lengua castellana* de 1737, la famille pouvait s'apparenter à la Maison (l'ensemble des individus vivant sous l'autorité d'un maître dans une maison, ce qui englobe aussi les domestiques), mais il s'agissait plus sûrement, quand un nom était accolé, de « l'ascendance, descendance et parentèle d'une personne ».

La logique du pouvoir passait par la prééminence des liens personnels, donc des liens familiaux : le monarque gouvernait en s'appuyant sur des réseaux de clientèles, le patronage royal étant en concurrence avec d'autres patronages (aristocratiques ou ecclésiastiques). Le pouvoir du roi résidait en grande partie dans son rôle de régulation de la vie privée des élites du royaume : l'autorisation royale était nécessaire à l'heure de contracter un mariage pour la noblesse titrée et pour les militaires ou pour transmettre un majorat qui était le marqueur de l'appartenance aux élites²⁴. Enfin, les voies de l'ascension sociale passaient toutes par la reconnaissance de la noblesse, et donc par des voies contrôlées directement ou indirectement par l'État, telles l'entrée dans l'armée comme officier, dans un des ordres militaires, ou à la suite de demande de reconnaissance en noblesse devant les chancelleries

²³ Outre l'ouvrage cité précédemment, *Familias, poderosos y oligarquías*.

²⁴ Jean-Pierre Dedieu, « Amistad, familia, patria... y rey. Las bases de la vida política en la Monarquía española de los siglos XVII y XVIII », dans Jean-Philippe Luis, María Victoria López Cordón, *El nacimiento de la política moderna en España (mediados del siglo XVIII-mediados del siglo XIX)*, *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 35-1, 2005, p. 27-50.

royales. En France, le poids du roi est moins fort, mais il n'en demeure pas moins croissant par l'intrusion de l'État monarchique dans la vie des familles, ainsi que par la fascination pour le modèle nobiliaire dans les familles en phase d'ascension sociale²⁵.

Cette évocation du monde hispanique, qui rencontre un écho certain dans les autres espaces européens, montre qu'on ne peut oublier la famille quand on étudie la société et les pouvoirs en Europe au XVIII^e siècle. Par conséquent, les révolutions de la fin du siècle et du premier tiers du XIX^e siècle se sont déroulées dans des sociétés encore largement marquées par ces types de fonctionnement. Ces sociétés ne sont donc pas devenues brutalement individualistes par la suite.

Le XIX^e siècle : une famille adaptée à un monde individualiste et bourgeois ?

Quelle place a la famille dans un monde qui juridiquement a établi l'égalité en droit ? Les nouveaux principes de l'organisation sociale font-ils passer rapidement à une société individualiste qui ôte à la famille tout rôle dans la société politique ? Pour Jürgen Habermas ou pour Maurice Agulhon, la réponse à cette dernière question est positive. On assiste à « la substitution de conceptions modernes, libérales, individualistes aux conceptions communautaristes traditionnelles²⁶ ». Le phénomène se diffuse à l'ensemble de la société à partir de ses élites, les premières touchées par un phénomène qui voit la construction d'un monde nouveau fondé sur l'individu, en tant qu'acteur politique et social autonome. Pour Habermas, les révolutions et l'avènement des monarchies constitutionnelles sont le terme d'un processus entamé dès la fin du XVII^e siècle. Maurice Agulhon envisage davantage le XIX^e siècle en termes de transition entre Ancien Régime et société libérale individualiste du XIX^e siècle. D'autres, tels Arno Mayer, pensent au contraire que l'Ancien Régime dure jusqu'en 1914 : le XIX^e siècle ne serait alors qu'une

²⁵ André Burguière, « L'État monarchique et la famille (XVI^e -XVIII^e siècles) », *Annales HSS*, mars-avril 2001, p. 313-335.

²⁶ Maurice Agulhon, Présentation de *La Politisation des campagnes au XIX^e siècle. France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 2000, p. 1-11, ici p. 8.

longue agonie de l'Ancien Régime²⁷. On retrouve cette perception dans certains travaux consacrés à des pays du sud de l'Europe, comme par exemple dans le petit manuel d'Anne Dulphy sur l'Espagne contemporaine où l'on trouve un premier chapitre intitulé : « Le XIX^e siècle, un Ancien Régime qui ne veut pas mourir (1814-1923)²⁸ ». Le problème de ces approches est qu'elles voient soit la bouteille à moitié vide soit à moitié pleine. Soit l'analyse privilégie le nouveau, et le XIX^e siècle est alors perçu comme une longue transition entre l'Ancien Régime et notre société ou comme le début d'une longue phase historique dans laquelle nous nous trouvons encore, soit l'accent est mis sur l'archaïsme, sur la vision d'un Ancien régime qui dure. Dans tous les cas, la spécificité du XIX^e siècle n'existe pas.

Dans les années 1990, une nouvelle approche est apparue, fondée sur le refus de tout téléologisme, de toute projection du contemporain sur les actes des acteurs de l'époque envisagée. L'objectif est de tenter de « reconnaître la manière dont les acteurs sociaux donnent sens à leurs pratiques et à leurs discours²⁹ ». Cela signifie rechercher comment s'articule l'ancien, c'est-à-dire les valeurs et les pratiques de la société traditionnelle, avec les normes juridiques apportées par l'ère des révolutions. La famille, institution fondamentale d'Ancien Régime, constitue ainsi un angle particulièrement pertinent pour l'étude de cette articulation. Les travaux portant sur la France et sur le monde hispanique en fournissent des exemples probants.

La révolution qui touche l'Europe occidentale et les Amériques des années 1770 aux années 1840 consacre le principe de l'égalité en droit, qui entre en contradiction avec la conception patriarcale de la société d'Ancien Régime. C'est en France, dans les années 1790, que la contradiction a été la plus forte. En effet, les « catégories politiques et juridiques de la Révolution française font abstraction de la famille

²⁷ Arno Mayer, *La Persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1983.

²⁸ Anne Dulphy, *Histoire de l'Espagne de 1814 à nos jours*, Paris, Nathan université, 1992, p. 9.

²⁹ Roger Chartier, « L'histoire entre récit et connaissance », dans *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 87-107, ici p. 96.

comme corps intermédiaire entre l'individu et l'État³⁰ ». Ceci a donné lieu à tout un faisceau de revendications de type individualistes, pouvant aller, dans quelques cas marginaux, jusqu'à des conceptions individualistes radicales et au rejet de la contrainte familiale et de l'autorité paternelle. En voulant dans un premier temps étendre les principes de la société civile et politique des individus à l'ensemble de la vie sociale, les révolutionnaires continuaient, comme sous l'Ancien Régime, à confondre sphère privée et sphère publique. Dans le même temps, c'est la nature même de la famille qui est modifiée : elle est dissoute en tant que corps constitué et n'est qu'une association d'individus dont les liens sont de parenté ou de conjugalité. Une série de travaux entamés dans les années 1990 à partir de sources littéraires, juridiques ou judiciaires permet de comprendre comment la famille est sortie renforcée de cette évolution radicale, moyennant une reformulation de sa place sociale. Les enquêtes de Lynn Hunt, de Claudie Bernard, ceux d'historiens comme Jennifer Heuer, Anne Verjus, ou Philippe Daumas³¹ insistent sur la reconstruction d'une identité familiale à partir de la fin des années 1790, selon un processus dans lequel le code civil est témoin et tuteur.

Le code civil consacre la séparation nette entre la sphère du politique incarnée par le citoyen, membre d'une communauté construite sur des bases volontaristes et juridiques, et la sphère du privé qui est centrée sur la famille, communauté fondamentale et naturelle. Dans cette communauté s'exerce une autorité fondée sur une hiérarchie familiale naturelle, consacrant l'autorité paternelle, celle du citoyen. La nation n'est plus un conglomérat d'individus libres et égaux en droit, mais un conglomérat de familles. L'équilibre napoléonien n'épuise pas pour autant la question, comme en témoigne la tentative pour rétablir le droit d'aînesse sous la Restauration. Balzac s'en fait l'écho dans les *Mémoires de deux jeunes mariés* : « Nous sommes entre deux systèmes : ou constituer

³⁰ Jennifer Heuer, Anne Verjus, « L'invention de la sphère domestique au sortir de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, 2002-1, p. 1-28.

³¹ Philippe Daumas, *Familles en Révolution. Vie et relations familiales en Île-de-France, changements et continuités (1775-1825)*, Presses universitaires de Rennes, 2003 ; Claudie Bernard, *Penser la famille au XIX^e siècle (1789-1870)*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007 ; Anne Verjus, *Le Bon Mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010.

l'État par la famille ou le constituer par l'intérêt personnel, la démocratie ou l'aristocratie [...] chaque animal a son instinct, celui de l'homme est l'esprit de famille³² ».

Découvrir que la société française de la première moitié du XIX^e siècle n'est pas la société individualiste que l'on supposait, a ouvert des perspectives nouvelles, en particulier dans l'histoire du suffrage universel et de la démocratie. En effet, pendant plusieurs décennies, l'acte de voter n'est pas individuel, mais collectif, réalisé par l'ensemble des chefs de famille³³. Cette constatation est à étendre pour une bonne part de l'Europe occidentale. Les travaux d'Antonio Annino sur l'Italie montrent ainsi qu'aborder la question de l'absence du droit de vote pour les femmes sous l'angle de la domination masculine est en partie biaisé car la question n'est pas là pour les contemporains. Le vote n'est pas celui d'un individu, mais celui d'une famille, incarnée par le chef de famille³⁴. En France, les milieux conservateurs continuaient à exprimer clairement cette conception jusqu'aux années 1880, et chez bon nombre de républicains, cette dernière était implicite.

En Espagne, la révolution et la promulgation d'une constitution libérale, la constitution de Cadix (1812), sont la conséquence de l'invasion française entamée en 1808 et de l'effondrement de la monarchie. Avant 1808, comme en France avant 1789, il existait un parallèle entre la remise en cause de l'absolutisme et celle de l'autorité toute puissante du chef de famille. La remise en cause apparaissait dans des textes politiques, comme chez Cabarrús, des textes littéraires, comme dans la célèbre pièce de Moratín, *El sí de las Niñas*, dans laquelle l'auteur dénonce la réduction des filles par leur père « au silence d'un esclave » à l'heure de choisir un conjoint³⁵. Le phénomène est confirmé par quelques rares études sociales : la fin du XVIII^e siècle voit ainsi, parmi les négociants de

³² *Mémoires de deux jeunes mariés*, dans *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1976, p. 243.

³³ Christine Guionnet, *L'Apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997.

³⁴ Voir Antonio Annino, « El voto y el XIX desconocido », sur le site foro ibero-ideas.

³⁵ Voir María Victoria López-Cordón Cortezo, « Ved a Minerva que del alto ciclo descende presurosa... », dans *Cuadernos de Historia Moderna*, 2007 : *Cambio social y ficción literaria en la España de Moratín*, dir. Teresa Nava Rodríguez, p. 309-338.

Cadix, l'apparition des premiers mariages sans le consentement paternel, ce qui se traduit par une fracture familiale³⁶.

La crise de 1808 est vécue comme l'effondrement d'un monde cohérent, tout d'abord au travers de la disparition de la figure paternelle du roi. Richard Hocquellet a parlé du complexe de l'orphelin qui saisit alors la société espagnole³⁷. La guerre d'Indépendance remet ensuite en cause les solidarités traditionnelles de la famille et de l'amitié qui structuraient la société car cette guerre est aussi une guerre civile. Toutefois, après le deuil du roi-père et le traumatisme de la rupture des solidarités, un espace de liberté nouveau s'ouvre. Un contemporain écrivait en 1814 : « une fois le roi absent de ses domaines [...], ses vassaux se trouvent sans père et sans appui, et chacun d'entre eux choisit d'être utile à la patrie en fonction de sa propre manière de voir³⁸ ». Cette liberté s'exprime par des choix politiques qui ont pu être individuels et non familiaux, ainsi que par une plus grande liberté dans le choix d'un conjoint parmi les familles des élites. Ainsi, Alexandre Marie Aguado, jeune officier sévillan, fils du comte de Montelirios, est passé au service de Joseph Bonaparte et s'exile en France en 1813 accompagné de, Carmen Moreno, sa compagne, qui était d'origine trop modeste pour être acceptée par la famille Aguado³⁹.

Après la guerre, la reconstruction théorique de la place de la famille dans la société est beaucoup plus tardive qu'en France, car un vrai code civil n'est adopté qu'en 1888, après l'échec de plusieurs projets. Dans ce domaine, la rupture avec l'Ancien Régime a été moins forte qu'en France. Les fils rebelles de la guerre d'Indépendance devenus parents reviennent à une conception traditionnelle de la famille dans l'organisation sociale, même si la valorisation du mariage romantique

³⁶ Paloma Fernández Pérez, *El Rostro familiar de la metrópoli. Redes de parentesco y lazos mercantiles en Cádiz, 1700-1812*, Madrid, Siglo veintiuno editores, 1997.

³⁷ Richard Hocquellet, « El complejo de huérfano. Los españoles antes de la acefalía », dans *La Guerra de Napoleón en España. Reacciones, imágenes, consecuencias*, dir. Emilio La Parra, Alicante, Casa de Velázquez - Universidad de Alicante, 2010.

³⁸ Cité dans Juan López Tabar, *Los Famosos traidores. Los afrancesados durante la crisis del Antiguo Régimen (1808-1833)*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2001, p. 12.

³⁹ Jean-Philippe Luis, *L'Ivresse de la fortune. Aguado, un génie des affaires*, Paris, Payot, 2009.

permet d'accorder une place au sentiment dans le choix du conjoint. Le drame intitulé *El reconciliador*, écrit par Manuel Silvela en 1821, est très intéressant pour saisir l'évolution en cours⁴⁰. Il met en scène une famille constituée de trois frères orphelins qui se déchirent pour leurs opinions politiques. L'aîné, qui a hérité du titre de noblesse, est absolutiste, le cadet a été *afrancesado*, et le benjamin est un militaire libéral. Le drame se noue quand le frère aîné décide de chasser ses deux autres frères de la maison familiale. L'hostilité entre les frères est attisée par un personnage fourbe au prénom particulièrement évocateur de Judas. Le conflit se résout quand l'oncle des frères parvient à confondre le traître Judas et fait revenir les deux frères chassés en appelant à l'intérêt supérieur de la famille, ce qui signifie pour chacun de respecter les opinions de ses frères. Cette métaphore de la nation (les frères sont orphelins et déchirés par leurs options politiques contraires comme l'était le pays pendant la guerre d'Indépendance) suggère un chemin, celui de la négociation et de l'intérêt supérieur de la communauté, pour vivre les différences politiques. L'oncle est davantage une conscience familiale qu'un chef de famille autoritaire, mais l'équilibre retrouvé ne remet nullement en cause la place fondamentale de la famille dans l'organisation sociale. Il serait toutefois inexact d'affirmer que rien ne change par rapport à l'Ancien Régime. Le romantisme est un révélateur de la légitimité nouvelle du lien affectif dans le choix du conjoint. La fin des privilèges et l'égalité en droit ont modifié profondément les stratégies familiales qui désormais valorisent les alliances au détriment de l'obsession de la transmission en un seul bloc de la plus grande part du patrimoine, tout en inventant un système qui favorise l'aîné. Comme en France, ce n'est pas l'importance sociale de la famille qui finalement est remise en cause : les sociétés européennes du XIX^e siècle ne sont pas nos sociétés individualistes, même si la poussée de l'individualisme est indéniable. Ce sont avant tout les modalités juridiques qui organisent la vie des communautés familiales qui changent et qui poussent à une reformulation partielle des fondements de la légitimité de celles-ci.

L'approche historique récente a sorti la famille de la sphère de la vie privée pour en faire un élément essentiel dans la compréhension du

⁴⁰ Manuel Silvela, *El reconciliador*, dans *Obras postumas*, Madrid, Imp. Francisco de Paula Mellado, t. II, 1845, p. 65-143.

pouvoir des sociétés occidentales avant et après le tournant révolutionnaire du XVIII^e-XIX^e siècle. De plus, la famille ne doit pas être réduite à une simple métaphore du lien politique, à une image, mais bien à une catégorie implicite de la pensée politique. La famille connaît des changements qui sont de l'ordre de la longue durée, donc n'épousant pas la temporalité de l'exceptionnalité de l'événement, comme l'est la Révolution française ou la guerre d'indépendance espagnole. Cela ne signifie pas que rien ne change par rapport à l'Ancien Régime : la règle juridique a changé, l'affectif s'exprime et devient plus légitime ; toutefois, la famille reste la cellule sociale de base. La famille et non l'individu.

Nous sommes donc loin d'une conception de la citoyenneté incarnée par un individu majeur, isolé, sexuellement neutre. Plus globalement, ceci confirme qu'on ne peut étudier le XIX^e siècle comme une longue transition entre l'Ancien Régime et notre société libérale démocratique, mais comme un monde qui répondait dans tous les domaines à sa propre logique, à sa propre cohérence faite d'une articulation entre un héritage d'Ancien Régime et des principes nouveaux fondés sur l'égalité en droit et le principe de la souveraineté nationale. La coexistence de l'ancien et du nouveau n'allait pas de soi, elle donnait lieu à des tensions, des conflits, mais elle a généré des combinaisons originales, des adaptations dont témoigne l'évolution de la famille.